



**CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES
POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL**
30 rue Sainte Hélène 69002 LYON
tel 04 72 77 87 50 fax 04 72 41 99 88
cieedel@univ-catholyon.fr

FEDERATION ARTISANS DU MONDE
3 rue Bouvier
75011 PARIS
tel. 01 43 72 37 37 fax 01 43 72 36 37
artisans-du-monde@globenet.org

F 3 E

**EVALUATION DE L'IMPACT SUR LES PRODUCTEURS DU SUD
DE L'ACTION COMMERCE EQUITABLE
MISE EN ŒUVRE PAR
ARTISANS DU MONDE
DEPUIS 25 ANS**

BANGLADESH

HEEREN Nicolas
MESTRE Christophe

Novembre 2001

SOMMAIRE

I - CONTEXTE

Le Bangladesh est indépendant depuis 1971, suite à une guerre meurtrière avec le Pakistan. Pays les plus densément peuplés du monde : 125 millions d'habitants pour 145 000 km², le Bangladesh est un pays majoritairement musulman où vivent des minorités catholiques et bouddhistes.

Malgré une agriculture extrêmement productive et un tissu industriel et manufacturier très important le Bangladesh fait partie des « pays les moins développés », et dépend largement de l'aide internationale et des rapatriements des devises de travailleurs bangladais émigrés.

Le Bangladesh est marqué par une présence extrêmement importante d'ONG nationales (plus de 26 000 recensées) et internationales qui développent en particulier des systèmes de micro crédits.

II - LES ORGANISATIONS ETUDIEES

Au départ, il était prévu de travailler avec les deux organisations faîtières, Corr-the Jute Works (CJW) et Aarong qui sont en relation avec Solidar'Monde et avec plusieurs de leurs organisations de producteurs. Durant la réalisation de l'étude, il a été identifié que CJW comme Aarong jouaient un rôle d'intermédiaire pour d'autres organisations faîtières, de plus petites tailles, qui vendaient leur production à Solidar'Monde par leur intermédiaire. Il a donc été décidé d'étendre le travail à deux de ces organisations, Chandpur Cottage Industries (CCI) et Producer Association (PA).

Dans les quatre cas, ont été rencontrées des organisations faîtières, des organisations d'appui quand elles existent et des groupes de producteurs ou des producteurs individuels. Environ 150 personnes ont été rencontrées au cours d'une quarantaine d'entretiens.

21. Corr the Jute Works

Corr the Jute Works a été créée en 1973 à l'initiative de CARITAS Bangladesh, comme projet de développement économique. Aujourd'hui c'est une organisation faîtière qui :

- a un chiffre d'affaires de 1,9 millions de dollar (1999)
- concerne 311 groupes, ce qui représente 5339 productrices, dont 97 % sont des femmes organisées en groupements.

CJW est dirigé par un conseil d'administration où siègent des représentants de producteurs, de CARITAS, de l'Eglise et du monde des affaires.

Ses principales activités sont :

- la production de produits artisanaux notamment en jute (le Bangladesh produit 90 % du jute mondial)
- la formation technique
- la formation à but social (organisation coopérative, environnement, santé...)
- l'aide (fonds de réhabilitation post inondations, fonds de reforestation, aide médicale)
- le micro-crédit

CJW emploie 92 salariés.

La relation de Solidar'Monde avec CJW remonte à 1980 en particulier pour les objets en jute.

Le montant des commandes de Solidar'Monde était de l'ordre de 73 000 FF en 1999 et de 28 000 FF en 2000.

Groupes de producteurs rencontrés

Comité des femmes de Katalia

Ce comité créé en 1974, produit des articles en jute (principalement des hamacs) qui sont commercialisés exclusivement à CJW.

En 2000 il était composé de 51 femmes, en forte diminution par rapport aux années antérieures (118 en 1999)

Panjora Mohila Shomitee

Ce groupe a été créé en 1971. Une religieuse présente dans le village depuis 1968 l'a mis en relation avec CJW. Aujourd'hui le groupe produit des articles en jute qui sont commercialisés exclusivement à CJW.

Il est composé à l'heure actuelle de 70 femmes contre une centaine il y a 10 ans.

Son chiffre d'affaires a été de 10 000 Francs sur les 6 premiers mois de 2001

22. Chandpur Cottage Industries

CCI a été créé en 1974 à l'initiative de la société baptiste de Nouvelle Zélande. Aujourd'hui CCI est une organisation faitière qui :

- a un chiffre d'affaire de 65 000 US\$
- concerne 54 groupements qui représentent 950 productrices, contre 1900 il y a 10 ans.

CCI est dirigé par un conseil d'administration composé de l'Eglise baptiste, de représentants des groupes de producteurs et de représentants des salariés.

Ces principales activités sont :

- le placement des commandes auprès des groupes
- le contrôle de qualité
- un programme social qui est actuellement en sommeil.

CCI a une équipe de 9 salariés

CCI commercialise sa production pour 1/3 directement à Head Tearfund (Angleterre) et pour 2/3 à CJW qui l'intègre dans son catalogue. CCI bien qu'indépendant fait cependant partie de CJW.

La relation avec Solidar'Monde remonte aux années 90 et se fait par l'intermédiaire de CJW.

Groupes de producteurs rencontrés

Cinq groupes de femmes ont été rencontrés dans leurs village (2) et au guichet de dépôt des produits du CCI (3).

23. Aarong

Organisation de production sans but lucratif, Aarong a été créé en 1982 à l'initiative d'une ONG Bangladeshi BRAC.

Aarong est aujourd'hui une des plus importantes organisations de production artisanale du Bangladesh dont la production est très diversifiée¹.

C'est une organisation faitière qui :

- a un chiffre d'affaires de 11 millions de dollars en 1990, dont un million à l'exportation.
- concerne 30 000 producteurs.

Ses principales activités sont :

- la production
- la vente via leur réseau de sept boutiques au Bangladesh
- l'exportation dans le circuit du commerce équitable et du commerce conventionnel
- le marketing, le contrôle de qualité et l'emballage
- le design avec la participation de designer bangladeshi et étrangers

Aarong est dirigé par un conseil d'administration, emploie un personnel salarié important (275 personnes) et possède un siège social dans un immeuble de Dacca.

La relation de Solidar'Monde avec Aarong remonte à 1993 en particulier pour les objets en cuir produits en atelier.

Les commandes ont été les suivantes ces dernières années :

1998 : 15 275 US \$

1999 : 4 802 US \$

2000 : 8 435 US \$

¹ voir catalogue de vente sur leur site internet : www.brac-aarong.com

Groupes de producteurs rencontrés

Atelier de fabrication d'objet en cuir

Situé dans l'immeuble de Aarong, cet atelier de fabrication des objets en cuir, regroupe 20 artisans, 4 assistants et 4 cadres.

Atelier privé de sous-traitance pour la fabrication d'objets en cuir

Situé dans le vieux Dacca, 12 artisans y travaillent.

24. Concern

Concern est une ONG irlandaise d'appui au développement qui est présente dans 18 pays. Concern Bangladesh créé en 1972 appuie des groupes de producteurs qui aujourd'hui exportent directement ou par l'intermédiaire des organisations nationales.

Producer Association's (PA)

Il s'agit d'une organisation de producteurs de la région de DEMRA. Sa création a été incitée par Concern. PA aujourd'hui est une organisation faîtière qui :

- a un chiffre d'affaires de l'ordre de 40 000 US \$
- regroupe 14 organisations de base représentant environ 130 membres qui produisent essentiellement de l'encens.

Les principales activités de PA sont :

- l'organisation de la production
- la commercialisation et la négociation des prix avec des organisations nationales (en particulier Aarong) et étrangères (Oxfam, Global Village US, CTM, Body shop...)

PA emploie une salariée.

Groupes de producteurs rencontrés

Un groupe de 11 productrices d'encens a été rencontré dans un atelier de production où elles sont 130 à travailler.

CBO : Community Based Organisation

CBO est une organisation à but de développement communautaire qui regroupe les différentes organisations de producteur de la petite région dont PA.

CBO a pour objectif :

- l'organisation des actions communautaires
- la concertation avec le gouvernement local et national pour les actions de santé
- la sensibilisation sur les questions sociales (mariage précoce, dot...)

25. Comparaison des quatre organisations faîtières étudiées :

	CORR THE JUTEWORK CJW	CHANDPUR COTTAGE INDUSTRIES CCI	AARONG	PRODUCER ASSOCIATION PA
Date de création	1973*	1974	1982	1978
Relation avec S'Monde depuis	1980	Via CJW	1993	Via Aarong
Nombre d'OP	310	54	« ateliers »	14
Nb. d'artisans	5.300	950	30.000	130

Tendance nb. de membres	-9% en un an	-5% en un an	Nc	Nc
CA	1,9 millions USD	65.500 USD	11 millions USD, dont 1,1 millions USD en export	40.000 USD
Tendance CA	+8% en un an	+4% en un an	Nc	nc
Résultat bilan 1999	Nc	négatif	Nc	nc
Ratio CE des ONG du Nord / Commandes commerciales du Nord	70% / 30%	55% / 45%	73% / 27%	Nc
Staff OF	92 pers	9 pers	275 pers	1 pers
Appui technique de l' OF aux OP	Minimal en cas de commande	Uniquement en cas de commande	Forte pour commande	Nc
Programme social	Minimal	Minimal	Non	Par l'intermédiaires d'une organisation à base communautaire (CBO)

III. Impact du Commerce Equitable

31. EFFETS SUR L'AUGMENTATION DU NIVEAU DE VIE DES PRODUCTEURS

Des organisations faîtières présentes sur tous les marchés :

Dans le contexte bangladaishi, la grande majorité des articles sont exclusivement produits pour le marché extérieur (CE et CNE) ou comme dans le cas de Aarong pour le marché des expatriés et riches bangladais et le marché extérieur (CE et CNE).

La production est donc très typée en terme de public ciblé, les articles étant d'ailleurs perçus par les producteurs et productrices comme des articles exogènes à leur culture dont la valeur esthétique n'est pas comprise « ils n'ont pas l'air joli ».

Les groupes de producteurs ne produisent donc que pour les organisations faîtières qui commercialisent indistinctement dans le marché du commerce équitable ou du commerce non équitable.

En effet, les organisations faîtières exportent des quantités importantes dans le marché conventionnel (30 % pour CJW, 45 % pour CCI), certains importateurs conventionnels représentant des marchés conséquents : par exemple pour CJW, en 1999 The body Shop a acheté pour 153 000 US \$ de marchandises , alors que l'acheteur le plus important pour le CE, Oxfam n'a acheté que pour 136 000 US \$². Mais les produits ne sont pas les mêmes, les entreprises importatrices n'hésitant pas à envoyer leurs designers et à signer des contrats d'exclusivité.

Il est donc impossible, au niveau des producteurs, de distinguer la production qui est destinée au CE de la production qui est destinée au commerce conventionnel. Ni les OF, ni les OP, ni les producteurs ne font la différence.

Toutefois pour des facilités de présentation nous allons désigner l'ensemble de la production pour les OF qui commercialisent dans le circuit du commerce équitable comme CE.

Que se passe-t-il au niveau des prix de vente ?

² CJW, Annual reports 1999

Il n'est pas possible de faire une comparaison des prix de vente du commerce équitable par rapport à d'autres marchés d'une manière objective. Par contre, on peut constater que les organisations faïtières ne différencient pas les prix des objets selon le marché auxquels ils sont destinés.

Et au niveau des revenus des producteurs ?

Le revenu journalier issu du CE en comparaison de la journée de travail à qualification égale n'est pas facile à établir car beaucoup de producteurs ne connaissent pas d'alternatives à leurs activités de production artisanale pour le commerce équitable.

Dans les discussions avec les producteurs des alternatives raisonnables ont été identifiées, sur une base de 8 heures de travail par jour. Voici quelques exemples significatifs de comparaison de revenus journaliers :

Groupe de Katalia :

CE : Fabrication de hamac	Travail dans rizière	Différence
46 Tk ³	50 à 67 Tk	-4 à -21 Tk

Groupe Loderghon

CE : Fabrication d'objets en jute	Travail agricole	Différence
8 à 12 Tk	38 à 61 Tk	-26 à -53 Tk

Atelier de production objets en cuir

CE : Production objets en cuir	Production objets en cuir	Différence
140 à 200 Tk	100 à 140 Tk	0 à +60 Tk

En reprenant l'ensemble des données La comparaison des chiffres amène à élaborer le tableau suivant :

Comparaison des revenus en taka par jour

	Commerce équitable	Travail Alternatif	Différence
Revenu minimum	8	3	-5
Moyenne	50	47	+3
Revenu maximum	200	140	60

Ces chiffres montrent l'extrême hétérogénéité des revenus du CE par rapport aux activités alternatives.

On constate donc que le CE offre des revenus meilleurs que les activités alternatives, dans le cas des ateliers de production de cuir. Ceci est dû non pas à une meilleure rémunération du travail, mais au fait que l'OF fournit du travail en permanence alors que dans les ateliers d'objets en cuir non liés aux OF il existe des moments où il n'y a pas de commande ce qui diminue les revenus d'environ 30 %.

Il est frappant de voir que dans plusieurs cas les revenus du CE sont inférieurs aux revenus alternatifs.

Il convient de tempérer cela en soulignant que :

- pour les femmes, la plupart des activités artisanales se font à domicile, ce qui permet de gérer en même temps les activités domestiques, ce que ne permettent souvent pas les activités alternatives, en particulier les activités agricoles
- une part importante des activités alternatives sont saisonnières (cas de l'activité agricole) ou rares (autres activités artisanales par ex.)
- la plupart des activités alternatives identifiées sont beaucoup plus pénibles que l'activité artisanale

³ Tk, ou taka, monnaie du Bangladesh. Un taka correspond environ à 0.13 F, un kg de riz coûte environ 10 tk

Part du CE dans le revenu familial

Le part du CE dans le revenu familial est souvent difficile à établir. En effet, un certain nombre de femmes dans les OP féminines sont des familles monoparentales dont- le revenu du CE est la seule source de revenu à côté de la mendicité.

Le revenu généré par le CE est très important par rapport au revenu familial pouvant atteindre jusqu'à 100% pour les cas des femmes en situation de vulnérabilité et pour les hommes travaillant dans des ateliers des OF.

En moyenne pour les producteurs rencontrés la part de CE dans le revenu familial est de l'ordre de 50%.

Ce calcul ne prend pas en compte les revenus supplémentaires qui ont pu être obtenus grâce aux systèmes d'épargne crédit auxquels donne accès le revenu CE (dans la plupart des cas l'épargne est obligatoire) pour des activités économiques (élevage, petit commerce).

Le CE a donc un réel impact en terme d'accès au revenu monétaire, relativement régulier au sein des ménages, même si ce revenu dans beaucoup de cas n'est pas substantiellement différent des autres revenus quand ils existent.

Qui gagne de l'argent avec le CE ?

La question se pose en terme de savoir quelle est la structure du prix entre ce qui revient au producteur, à son organisation, à l'organisation faitière....

La structure des prix peut s'établir comme suit :

Exemple de la structure de prix d'un hamac en jute CJW

	%	Taka
Fonctionnement OP	2 %	12
Revenu producteur (3 jours de travail)	18 %	108
Matière première	23 %	140
Transport	4 %	26
Prix total au Producteur	47 %	286
Appui de l'organisation faitière	5 %	29
Dépenses organisations faitière	22 %	135
Provision pour différence de change	25 %	150
Part total Organisation faitière	53 %	314
Prix FOB	100 %	600

Par rapport au prix au producteur, 40 % du prix (120 Tk) va au producteur qui en reverse 10% (12 Tk) à son organisation pour son fonctionnement.

Globalement, le tarif de 5Tk/heure (0.10 dollar de l'heure ou un demi kilo de riz) est appliqué, puisque un hamac représente trois jours de travail.

On constate que dans la structure du coût, la part de l'organisation faitière est équivalente au prix au producteur.

Avantages comparatifs du CE/CNE

Le CE a pour les producteurs des avantages forts :

- en terme de paiement, le paiement à la livraison des articles auprès de l'OF, ou dans le cas de l'atelier, le paiement à la pièce de manière régulière et éventuellement la possibilité de disposer d'une avance,
- En terme de planification, le caractère relativement régulier et stable du CE qui permet de planifier et répartir la production sur l'année. Cet avantage est en partie remis en cause par la diminution régulière des commandes
- En terme de flexibilité, pour le travail du jute la possibilité de travailler à la maison et de combiner ménage et production artisanale.

De la même manière le faible nombre de sanctions de la part des OF en cas de non respect des cahiers de charges des produits est également vécu comme un avantage par les producteurs.

Conclusions

Les revenus que les producteurs obtiennent de leur travail avec les organisations faîtières qui vendent dans les circuits du CE ne sont pas substantiellement différents des revenus alternatifs que peuvent fournir le travail agricole ou le travail dans des ateliers privés.

Par contre, la régularité des commandes (alors que les activités alternatives sont saisonnées ou rares), la punctualité des paiements, et pour les artisanes à domicile la flexibilité et la compatibilité du travail avec les activités domestiques font tout l'intérêt de ce travail pour les artisans.

Enfin, l'activité artisanale permet une augmentation du revenu collectif. Dans l'ensemble des ménages rencontrés, le revenu de la production artisanale contribue pour environ 50 % au revenu familial. Pour les familles les plus démunies il constitue l'unique source de revenu.

32. EFFETS SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES PRODUCTEURS

321. Utilisation des revenus complémentaires

Les revenus du CE sont utilisés comme suit :

- Achat de biens de consommation (produits de première nécessité, vêtements...)
- Accès aux services (écolage, santé, électricité...)
- Entretien des réseaux sociaux (mariage, dots)
- Investissement non productifs (amélioration de l'habitat, bijoux...)
- épargne, pour obtenir de petits prêts pour des activités économiques, (achat riksha (pour mari ou comme dot), achat de poule, canard, vache....)

Dans le cas des salariés de l'atelier de fabrication d'objets en cuir, les artisans couvrent leur dépenses en ville et envoient le solde à leur famille au village, mais sans que la famille ne l'utilise pour des investissements.

Conclusions

Les revenus du CE permettent en premier lieu aux artisans de satisfaire les besoins du ménage en produits de première nécessité.

En dehors du cas des salariés des ateliers qui ont un revenu fixe, on constate qu'une part des revenus est destinée aux investissements :

- investissements sociaux par le mariage
- investissements de confort ou de prestige
- investissement sur l'avenir par l'éducation des enfants. En particulier toutes les filles vont à l'école, alors que seules 10 % de leurs mères y sont allées. Mais ce phénomène est général au niveau national, et est largement dû à la politique nationale d'incitation financière à la scolarisation des filles
- investissements productifs par l'intermédiaire des systèmes d'épargne crédit, qui permettent de mettre en place de petites activités génératrices de revenus, comme cela se pratique de manière quasi systématique au niveau national. L'intérêt économique de ces activités nécessiterait d'être étudiée pour voir l'impact qu'elles ont sur la vie des artisans et de leur famille, en particulier du fait que les inondations causent une importante mortalité du cheptel acquis à crédit.

Toutefois, il faut remarquer qu'une part importante des femmes sont dans de telles situations de précarité qu'elles ne peuvent pas épargner, et donc investir ; par exemple 20 % des productrices d'encens rencontrées ne parviennent pas à épargner le minimum pour intégrer le groupe d'épargne crédit, c'est-à-dire 10 taka par semaine soit 1,3 FF.

322. Effets sur les conditions de travail

La production se fait dans le cadre de contrats qui lient l'OF et l'OP, qui permettent de définir les cahiers des charges techniques, les prix, les délais. Par contre il n'existe pas de contractualisation entre les OP et les producteurs eux-mêmes. Les producteurs sont payés à la pièce (que cela soit dans le cadre des ateliers ou des producteurs à domicile).

Le paiement à la pièce à la livraison est déjà une amélioration par rapport au paiement à la vente (par le commanditaire pratiqué dans les activités artisanales du CNE) mais il n'assure pas de sécurité pendant les périodes de non-production involontaire (maladie). Le « proficiency fund » des OF n'intervenant qu'en cas extrême et de toute façon dépendant de la qualité du lien entre la productrice, le leader de l'OP et le responsable de l'OF.

Les matières premières utilisées par les artisans viennent toutes du marché conventionnel (jute, cuir, produits chimiques pour l'encens, teintures...), où il est notoire que certaines matières premières (le cuir en particulier) sont produites dans de mauvaises conditions.

Sur le plan sanitaire, on ne note pas de conditions particulières de production dans le CE :

- Pour le jute, les artisanes travaillent le jute à la maison, avec l'aide des enfants, le jute est coloré avec des teintures chimiques sans plomb
- Pour l'encens, les femmes (130) travaillent dans un grand atelier ouvert sur un côté (une ancienne école d'une ONG). Les bâtonnets d'encens se font à partir d'une poudre d'arbre, de colorants et parfums chimiques qui sont roulés à la main sur une baguette préalablement coupée. Il n'y a pas de ventilation, ni de protection (gants...) particulières.

Ce n'est que dans le cas de l'atelier de production d'objets en cuir, que l'on note des conditions de travail particulières au CE. Les artisans travaillent au sol dans un atelier comme un "garment factory" avec un espace assez large pour chaque producteur, l'atelier est bien ventilé et la luminosité est correcte. Les journées sont de 8 heures. Ce n'est qu'en cas de coupure d'électricité que les vapeurs des solvants des colles (trichloréthylène) représentent un risque en matière de santé, aggravé par le fait que la ventilation a amené les artisans à ne plus refermer systématiquement les pots de colle après usage.

Globalement les conditions de travail de l'atelier de cuir sont correctes. Mais il a été constaté un recours systématique à des ateliers privés pour la sous-traitance d'une partie de la production.

Dans ces ateliers les conditions de production sont les conditions « classiques » de la production artisanale à Dacca. Les artisans travaillent au sol comme dans l'usine, mais avec un espace beaucoup

plus petit (15 m² et un autre espace de 12m² pour l'unique machine à coudre, soit 27 m² pour 12 personnes) ou les artisans travaillent, mangent et dorment. Les journées de travail y sont de 12 heures (8h00 à 21h00 avec 1 h de pause).

Conclusion

Les conditions de travail pour le CE ne sont pas sensiblement différentes des conditions de travail dans les autres secteurs d'activité, en dehors de quelques ateliers « vitrines ».

En effet que ce soit sur le plan de la santé publique (pas de mesure prise pour limiter la nocivité du recours aux produits chimiques), de la précarité due à l'absence de fonds de prévoyance opérationnel, de l'absence de syndicalisation (dans un pays très syndicalisé), de l'absence de contrôle sur les conditions de production des matières premières, il n'y a pas de différence notable avec le CNE.

La principale différence se situe au niveau de la contractualisation entre les organisations de producteurs et les organisations faïtières qui donnent une sécurité en matière de prix et permet la planification du travail.

323. Situation du ménage producteur

Au niveau des compétences :

On constate que les compétences techniques des productrices s'améliorent au fur et à mesure des commandes grâce à des formations spécifiques données par les OF à quelques membres de l'OP. Par exemple, dans le Katalia Mahila Shomite, deux femmes ont été formées en 1974 pour la fabrication des hamacs, elles ont ensuite formé toutes les autres femmes à cette production.

Par contre pour les compétences de gestion financière (calcul des coûts, des revenus annuels...) on ne constate pas réellement d'amélioration sensible malgré des interventions des OF parfois depuis plus de 25 ans, seule la gestion quotidienne des systèmes d'épargne crédit des membres des OP est réalisée par les OP, mais avec un appui rapproché des OF.

De même les producteurs ne connaissent pas le CE, et n'ont pas d'idées sur la destination des produits qu'ils réalisent.

Au niveau de la répartition des rôles, revenus et charges dans le ménage

La réalisation d'une activité non agricole, rémunérée et dans le cadre d'un groupe en lien avec l'extérieur a amené des changements sensibles au niveau des ménages.

Sur le plan économique elles contribuent aux dépenses du ménage et gèrent une partie de leur budget « avant on demandait même 2 Taka (0.28 FF) aux hommes, maintenant il arrive qu'ils nous demandent de l'argent (rires) ». Les revenus de l'activité artisanale permettant à certaines de développer des activités génératrices de revenus.

Sur le plan social on constate également des évolutions, les hommes n'interdisent plus aux femmes d'aller travailler, les « femmes sortent elles-mêmes pour acheter leurs saris », évolutions qui dépassent même les aspects liés au travail pour toucher les fondements de la relation homme femme comme l'a exprimé une femme du Panjora Mahila Shomitee en expliquant que « le divorce unilatéral par triple renonciation (selon un certain Islam) ne se fait plus dans le village »

Cette évolution du rôle de la femme, cette capacité à exister et à s'exprimer se manifeste aussi par le fait que les groupes de femmes ont reçu l'évaluateur sans problème et ont dialogué avec lui sans la participation de leurs maris.

Ces changements sociaux vont dans le sens global de l'évolution de la société, comme pour la scolarisation des filles, et restent encore timides, car « si les maris demandent nos revenus, on les donne » et il y a encore de nombreux cas où « les maris n'autorisent pas que les femmes travaillent ailleurs qu'à la maison, donc elles travaillent le jute à la maison » et la participation des femmes artisanes à des instances officielles reste limitée.

324. Conclusion

Sur le plan économique, les revenus issus du CE n'amènent pas de changements durables au niveau des producteurs. Dans beaucoup de cas, vu la situation de précarité de ceux-ci, les revenus du CE sont totalement destinés à l'achat de produits de première nécessité. Quand il existe une capacité d'épargne, celle-ci permet aux femmes de développer de petites activités génératrices de revenus (petit élevage essentiellement).

Sur le plan des conditions de travail, là non plus on ne constate pas de changements substantiels dus au CE, les modalités de production étant les mêmes que celles pratiquées par les autres artisans.

Les effets sur les conditions de vie et de travail des producteurs se situent essentiellement au niveau des relations de genre. En effet, dans une société musulmane où la domination masculine est une réalité ancienne, le CE a permis aux femmes d'exercer une activité rémunérée dans le cadre d'un groupe et en lien avec une organisation extérieure (organisation faîtière, organisation d'appui).

Cela leur permet aujourd'hui de gérer leur propre revenu et de se rencontrer ; cela permet aussi progressivement qu'il soit admis qu'elles prennent des décisions par elles-mêmes.

33. EFFETS SUR L'ORGANISATION

331. Organisations de producteurs et organisations faîtières

CJW et CCI :

CJW regroupe 225 OP et CCI regroupe 54 OP qui font aussi partie de CJW.

Ces organisations de producteurs ont souvent 25 ans ou plus. Leurs marges financières sont relativement faibles (en moyenne de 10 % sur le prix producteur) qui est généralement utilisée pour :

- de petits investissements de bureau (mobilier)
- la papeterie
- les frais de déplacement
- un fonds d'entr'aide

Ces OP fonctionnent donc sans personnel salarié et avec des responsables qui changent rarement (les mandats relevés ont été de 25, 20, 12, et 10 ans), ou qui se transmettent les responsabilités au sein de la même famille.

Leurs instances fonctionnent généralement avec des assemblées générales tous les ans, et des réunions mensuelles ou tous les deux mois en présence de l'animateur de l'OF.

Leurs réunions sont essentiellement consacrées à l'affectation et planification des commandes et à la gestion de l'épargne et des prêts.

Concern (F)

Concern regroupe 123 OP, dont 14 OP productrices d'encens ont créé leur organisation faîtière Producer Association indépendante de Concern. PA est gérée par un conseil d'administration composé de 14 représentants des OP. PA qui se limite aux fonctions de production et aux fonctions économiques n'a pas de représentation au niveau de Concern.

Les OP, le PA et d'autres initiatives de la petite région de Demra ont formé une Organisation à Base Communautaire (CBO) pour le développement local en lien avec d'autres acteurs locaux, notamment les pouvoirs publics.

Aarong

Aarong fonctionne comme une entreprise qui travaille avec des producteurs individuels ou des organisations identifiées comme des fournisseurs.

Il n'existe pas d'OP ou de processus d'organisation (syndicat ou autre) parmi les ouvriers travaillant dans l'usine de cuir d'Aarong ou dans les ateliers privés de sous-traitance. Il semble qu'il n'y a pas de démarche proactive de la part d'Aarong pour organiser les ouvriers et les artisans, ni de demander à l'Ong de développement mère BRAC, de déployer des initiatives dans ce sens.

Comme le dit un responsable, « si les OP existent ce n'est pas sur une base Aarong ».

Conclusions

Les OP dont beaucoup sont anciennes se réunissent régulièrement et leurs instances (CA, AG) ont une existence réelle.

Toutefois cette vie associative, fortement liée aux visites des animateurs de terrain des OF, semble limitée à la gestion des commandes. Elle ne se traduit pas dans des changements de bureaux fréquents, ni dans des réflexions et prise de décision sur les orientations des OP.

Les OP semblent donc plus être des organisations à but fonctionnel qui remplissent les tâches liées à la production et sa planification. C'est peut-être ce qui explique la diminution du nombre de membres de nombreuses de ces OP.

Une exception à cette situation est la Producers Association (PA) de Demra (issue d'un travail de l'ONG internationale Concern, maintenant dans un rôle d'OA) mise en place en 1998 qui a trouvé une indépendance certaine. PA est une organisation créée et gérée par les OP elles-mêmes. La présidente négocie elle-même les prix avec Aarong ou d'autres « exportateurs » ONG (Oxfam Bangladesh) ou acteurs du Nord commerciaux (Bodyshop). PA achète directement les matières primaires à Mirpur (ZI de Dhaka) ou les produisent sur place (bambou). PA assure aussi le contrôle de qualité et de la comptabilité. PA se limite à un rôle économique (production, qualité, livraison, compta). La fonction sociale ayant été déléguée à l'organisation CBO. CBO vise un objectif de développement local et social (école maternelle, sensibilisation contre mariage précoce, entretien des routes, programme de l'état de vaccination, etc.) avec d'autres acteurs y compris. l'état.

332. Relation organisation d'appui/ OP/ OF

Dans le contexte bangladaishi étudié, quasi toutes les OP, ou dans le cas d'Aarong les ouvrier-artisans, travaillent via ou pour des OF qui, elles, gèrent les contacts avec les acteurs du Nord, du CE ou non. Les membres des OP sont donc dépendants des OF pour les commandes et donc leur revenu. Par exemple une OP rencontrée qui vend ses produits à CCI, dit ne pas connaître d'autres exportateurs et l'explique en disant « c'est loin Dacca »

Les OP sont certes des associations en tant que telles (avec un conseil d'administration, des AG, etc.), mais elles ne sont que très peu indépendantes. L'information entre OF et OP ne circule que dans une

sens (nombre de commandes, apport des matières premières comme le jute, les teintures, livraison, contrôle de qualité, comptabilité, etc.).

La représentation des OP dans les OF comme CJW et CCI n'est pas accompagnée de réelles modalités de communication entre les représentants des OP et les OF, elle n'a donc guère de contenu réel et est essentiellement formelle.

Cela se traduit par une vision plutôt négative des autres membres des conseils d'administration des OF qui jugent que les représentants des OP ont « un rôle limité », qu'ils ne donnent « pas de bonnes suggestions ».

L'intérêt de l'OP pour les producteurs et les OF semble se limiter dans l'organisation pour la réalisation des commandes et la gestion de proximité de l'épargne et de l'accès aux crédits.

A part le cas de PA où il existe des espaces de négociation entre l'OF et les OP, dans les autres cas, les relations des OF avec les OP semblent se limiter à des relations fonctionnelles.

333. Capacité des OP à se situer dans le marché

Les producteurs et leurs OP ne connaissent ni ce que veut dire CE, ni le marché du CE⁴. La stratégie des OF semble être de monopoliser la connaissance du marché du CE⁵ et de ne pas partager ce savoir-faire avec les OP qui, après 25 ans d'existence, ont en effet peu de compétences dans ce domaine.

En conséquence les prix sont en général fixés directement par l'OF avec très peu de marge de négociation pour les OP. La base de calcul des OF est une rémunération équivalente à 5 Taka de l'heure, récemment augmenté à 6 taka⁶. Dans le cas de bénéfices au niveau des OF grâce en particulier aux différentiels de taux de change (les acheteurs paient en dollars, le producteur est payé en Taka), des « primes » peuvent être allouées annuellement aux productrices. Ceci est à la discrétion des OF.

Seul dans le cas de PA, la fixation des prix est le résultat d'une négociation entre les producteurs et le client, la présidente de PA allant négocier directement les prix à Dacca avec les responsables d'Aarong, mais ceci indépendamment du prix de vente au Nord.

Les relations directes entre OP et les acteurs du Nord ne sont pas encouragées.

Dans le cas d'Aarong l'OF fonctionne comme une entreprise dont l'intérêt est de garder une exclusivité de contacts avec le Nord. En tant qu'OF, Aarong a une très forte capacité de se situer sur le marché Bangladaï. Elle y écoule 90%, soit 9,9 millions de USD, de ces ventes CE. Elle demande aux partenaires du Nord de l'aider à mieux se situer sur les marchés du Nord.

Le cloisonnement des relations par les OF entraîne une stratégie au niveau des membres d'une OP qui est de devenir membre d'autres ONG dans le domaine de CE. Cette stratégie est facilitée par la multiplication des organisations (ONG ou OF) due à des conflits internes aux OF (par exemple des salariés de CJW ont créé leur propre structure). Des producteurs qui sont membres d'un groupe de CJW font aussi partie d'un groupe de l'ONG Korongo pour commercialiser le même type de produit ! Ce phénomène est encore minoritaire, mais révélateur en soi. Cette stratégie de diversification vise donc pour le producteur à diminuer les risques économiques liés à l'absence de négociation des prix, aux baisses de commandes des OF et donc à mieux valoriser leur temps de travail en fournissant plusieurs clients.

⁴ Des femmes d'une OP à qui le fonctionnement des boutiques d'AdM était expliquée, ont demandé « mais si ils sont bénévoles, comment ils font pour manger ? »

⁵ Alors que la plupart des animateurs de terrain rencontré ne connaissent pas non plus le sens du CE.

⁶ A titre de comparaison : un kg de riz coûte 12 Taka

On n'observe pas encore d'opposition marquée des OF à cette stratégie, mais pas de stimulations non plus, en particulier du fait que les savoir-faire de productrices sont souvent vus comme la propriété « exclusive » des OF (en particulier en ce qui concerne le design).

Au niveau des OF leur stratégie est d'élargir leur marché au-delà des ONG du Nord vers des acteurs privés commerciaux du Nord. Ainsi le Bodyshop et IKEA sont des clients importants de CJW (27% du CA en 99) et encore plus important pour CCI (45% du CA) et Aarong (50% des exportations). Les OF ont donc pu augmenter leur CA (et donc l'assurance de revenu des productrices et producteurs) grâce à cette stratégie qui a été rendue possible grâce au savoir-faire acquis par la pratique du CE.

Les conditions des commandes commerciales (délais de production courts avec annulation de la commande en cas de dépassement de la date de livraison au port) n'ont rien à voir avec la souplesse des délais des commandes des ONG du Nord. Le développement de ces commandes commerciales risque de provoquer la détérioration des conditions de production.

Les ressources des OF sont surtout leurs contacts privilégiés avec les centrales d'achats du Nord. L'existence de l'OF⁷ en termes financiers dépend largement, voire uniquement, de la marge financière sur les articles produits par les OP et vendus aux acteurs du Nord. L'intérêt des OF ne va donc pas dans le sens d'une « autonomisation » des OP, qui pourraient remettre en cause leurs mode de gestion et chercher à renégocier leurs marges.

334. Conclusion

Le CE n'a pas permis un réel renforcement des OP. Celles-ci sont instrumentalisées, cantonnées à un rôle fonctionnel de distribution des commandes et de production par les OF.

En effet d'une part les OF qui ont un rôle d'intermédiation entre les clients et les producteurs pour maintenir leur pouvoir ne veulent pas partager l'information ni les relations, d'autre part le public cible des OF est celui des personnes en situation d'exclusion, de grande pauvreté qui n'ont pas ou peu les moyens, les capacités de s'affirmer.

A ce jour, ce sont donc les OF qui sortent renforcés par le CE, que ce soit les OF "traditionnelles" comme CJW ou CCI, que ce soit les OF plus entrepreneuriale comme Aarong⁸, qui ne cherchent même plus à mettre en place d'organisations mais à faire travailler directement des artisans individuels ou en ateliers.

La seule expérience différente est l'OF PA mise en place avec l'appui de Concern, qui est entièrement gérée par les OP et qui assume des fonctions au-delà de la seule production, en particulier au niveau de la négociation commerciale. Mais PA n'a que trois ans et son impact reste à venir...

34. EFFETS SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Un effet d'entraînement sur l'économie locale

Ceci est sans doute un des effets les plus importants du CE. Le CE redistribue aux ménages un supplément de revenu qui est localement important : CJW redistribue environ 20 % de ses 1.9 millions de dollars de chiffre d'affaires aux 5339 productrices, soit une moyenne de 70 US \$ par productrice, soit environ l'équivalent 300 kg de riz/ producteur et par an⁹

⁷ Dont les charges de structure sont importantes, ne serait-ce que du fait de leur nombre de salariés !

⁸ Dont le site ne mentionne pas de manière visible la notion de commerce équitable !

⁹ Ce qui équivaut aux besoins en céréales de 1.5 adulte pendant un an.

Le fait d'accéder à un revenu relativement important par rapport au revenu du ménage et assez régulier permet à une partie des producteurs d'épargner de manière constante. Dans un pays où 26000 des 27000 ONG locales sont des ONG d'épargne, il n'est pas étonnant que presque toutes les OP fonctionnent comme groupement d'épargne.

Cette épargne permet aux producteurs d'accéder à des prêts (souvent plafonnés au montant épargné) pour des investissements dans des activités économiques qui ont à leur tour un effet d'entraînement sur l'économie locale.

Pour des localités où les producteurs sont dans des situations économiques très difficiles ou la « reproduction simple » est à peine assurée, le revenu issu directement et indirectement du CE représente donc une part non négligeable de l'économie locale, favorisant production, transformation et commerce.

La multiplication des acteurs d'appui

Il est difficile de dire si c'est la présence des OP du CE qui a attiré les autres acteurs. BRAC, Grameen, Torongo et Prashika (toutes de très grandes ONG Bangladeshi avec des budgets de plusieurs millions de dollars) sont présentes dans les endroits visités, mais il semble que leur présence est plus le résultat de la situation socio-économique difficile des localités où sont situées les OP que d'une politique des OF.

Sans véritable coordination

Il est remarquable que très peu, voire aucune, collaboration n'existe entre les ONG sur le terrain. Même si on assure que « Nous travaillons ensemble sur le niveau des QG », ce qui est effectivement confirmé dans les discours au niveau des sièges, cette absence de collaboration indique un manque important de possibilité de création de dynamiques locales. Un effet de « chasse gardée » semble être la règle. Ceci peut être justifié pour des raisons méthodologiques (« nous avons l'approche Prashika »), mais semble plutôt le résultat d'une recherche d'efficacité de projet (les cibles quantitatives à atteindre sont affichées dans tous les locaux), ainsi qu'une certaine concurrence qui existe – vu la diminution des marchés – entre les organisations de CE.

Dans les localités où s'est déroulée l'étude il n'y a pas de mécanisme local de concertation entre acteurs.

La seule exception est encore le cas de PA, où la CBO s'ouvre à l'ensemble des acteurs locaux, y compris les autorités locales (par exemple la campagne de vaccination avec le Ministère de la Santé a lieu dans les locaux de l'OP).

Mais peu de nouvelles initiatives ni de nouvelles organisations

Le CE ne semble pas amener les producteurs à s'impliquer dans d'autres activités productives ou dans d'autres formes d'organisations en dehors de leur activité de départ et de celles qui sont liées à l'épargne.

En effet, l'arrivée d'autres ONG (BRAC, Grameen, Prashika, Torongdo) ne semble concerner encore que très partiellement les membres des OP. Même Aarong ne semble pas articuler son action avec celle de l'ONG BRAC dont elle est issue.

C'est dans le seul cas de Concern à Demra que les OP de production ont créé une nouvelle organisation, la Producer Association avec un but de gestion plus efficace des relations commerciales avec les commanditaires. Quant à la diversification des activités vers de nouveaux champs, cela ne nous a jamais été mentionné.

Et peu d'articulation entre l'économique et le social

Les organisations faîtières bénéficient d'une marge qui s'applique sur le prix producteur. Cette marge est destinée à la prise en charge des frais de structure, des frais de design, d'emballage et de transport, dans certains cas, cette marge est aussi utilisée pour financer un programme social.

Cette marge varie beaucoup d'une OF à l'autre :

- Aarong : marge 35 %, pas de programme social
- CJW : marge de 114 %, existence d'un programme social, en particulier avec un travail de formation dont le contenu est de savoir lire et écrire son nom, calculer, le planning familial et la sensibilisation aux questions de santé et d'hygiène, d'un programme d'épargne crédit.
- CCI : marge de 15% programme social minimal, programme d'épargne crédit
- PA : marge non connue, pas de programme social mis en œuvre par l'OF, mais articulation avec les programmes sociaux mis en place par le CBO

Toutefois les programmes sociaux développés par les OF sont de caractère assez basique (lire et écrire son nom), avec des résultats faibles voire inexistantes (les membres d'un groupe de producteurs en contact avec une OF depuis 25 ans n'ont pas idée de l'ordre de grandeur du chiffre d'affaires annuel de leur groupe, et c'est l'animateur de l'OF qui doit le calculer¹⁰).

Dans le cas des OF liés à des OA, on constate deux tendances :

- Aarong n'a pas de programme social, mais ne favorise pas non plus une mise en relation des producteurs ou de leurs villages avec l'OA BRAC.
- PA n'a pas non plus de programme social, mais elle participe d'une organisation à base communautaire qui développe des programmes sociaux (école, etc.) en partenariat avec d'autres acteurs locaux en particulier les pouvoirs publics.

Une production artisanale qui valorise peu l'identité locale

L'ensemble des articles produits le sont de manière artisanale, le seul recours à la mécanisation étant la machine à coudre. Pourtant ce n'est pas pour cela qu'ils valorisent l'identité locale.

Pour les articles en jute, autant les techniques utilisées sont les savoir-faire traditionnels, autant les modèles produits ne sont pas connus ni utilisés localement, ils sont exogènes. Les femmes trouvent qu'« ils n'ont pas l'air joli » et elles ne savent pas à quoi les articles servent, posant la question « à quoi sert un hamac ? »

Les articles en cuir n'ont pas non plus d'utilisation traditionnelle, mais certains des dessins et figures utilisés sont issus de la culture locale, de même leur fabrication combine les savoir faire traditionnels et exogènes..

L'encens, fabriqué à partir de produits chimiques et de bambou utilise peu de savoir-faire locaux.

Globalement, les produits réalisés soit sont totalement exogènes à l'identité locale, soit ils sont issus d'un mélange réussi de techniques traditionnelles pour des objets utilitaires ou de design moderne.

Et peu de préoccupation environnementale

La plupart des matériaux utilisés (jute, cuir..) sont des matériaux locaux., achetés sur le marché local. Toutefois à ce jour, il ne semble pas exister de préoccupation sur les conditions environnementales et humaines de leur production ni sur les possibilités d'améliorer celles-ci en particulier au niveau des tanneries qui sont très polluantes..

¹⁰ Entretien avec le Panjora Mahila shomitee

Conclusion

Malgré un effet d'entraînement indéniable du CE sur l'économie locale, le CE ne semble pas générer de dynamiques de développement local, par manque de réelle dynamique organisationnelle issue du CE.

Ceci se doit au fait que les OF traitent soit avec les producteurs comme avec n'importe quel fournisseur, soit au contraire les étouffant sous un appui trop prégnant et durable, mais aussi au fait que les producteurs impliqués dans le CE sont des personnes en situation de vulnérabilité qui ont peu de temps et de capacité pour s'impliquer durablement dans des dynamiques.

Quant à la dynamique de la région de Demra il est encore trop tôt pour dire dans quelle mesure elle débouchera sur une dynamique de développement local.

35. EFFETS SUR LE NIVEAU NATIONAL

Au Bangladesh le CE est connu et reconnu par les autorités administratives qui organisent des foires artisanales où sont représentées les OF et OA exportatrices...

Sous la pression des OF, les autorités ont pris des mesures facilitatrices, comme la simplification des règles d'exportation pour le CE ou la possibilité d'ouverture 7jours sur 7 des boutiques du CE.

Pour leur part les OF et OA ont mis en place une plate-forme nationale, ECOTA qui regroupe une quinzaine d'acteurs du CE au Bangladesh.

Par contre il n'existe pas d'organisations nationales des artisans. Les quelques artisans qui se sont projetés au-delà de l'OP à laquelle ils appartiennent, sont devenus des leaders locaux, mais à ce jour, aucun ne s'est impliqué au niveau régional ou national.

Les effets du CE au niveau national restent donc encore limités. En particulier on peut noter que les effets qui existent sont essentiellement du fait des OF et des OA plus que des artisans eux-mêmes.

IV. CONCLUSION

Les quatre OF étudiées commercialisent leur production tant dans les circuits du CE que du CNE. A leur niveau et à celui des producteurs il n'existe pas de différences majeures dans le traitement des commandes des deux circuits, si ce n'est le niveau d'exigence supérieur (délai, qualité, homogénéité) du CNE, les producteurs n'étant pas eux-mêmes informés si la commande qu'ils traitent répond de l'un ou l'autre des marchés.

L'analyse qui a été faite concerne donc tant les effets de la production pour le CE que pour le CNE de ces quatre OF.

Si l'on dépasse l'analyse des effets ponctuels sur les producteurs, et que l'on analyse l'impact, les changements durables, apparaissent deux grands points :

- La reconnaissance économique et sociale des femmes rurales
- Le renforcement et l'indépendance des OF

Le CE permet aux femmes des milieux pauvres qui n'avaient pas de rôle productif (en dehors de l'aide aux travaux agricoles du mari), ou qui dépendaient de la mendicité (femmes seules sans terre) de s'insérer ou se réinsérer dans la vie économique en exerçant un métier. Leur travail génère un revenu leur permettant de subvenir à une partie de leurs besoins, de décider de la gestion de leurs ressources, d'épargner et de réinvestir dans des activités génératrices de revenus.

Cette réinsertion dans la vie économique se traduit sur le plan social par un rééquilibrage des relations homme-femme. Le fait pour les femmes de générer un revenu et de le gérer les amène à développer leur propre sphère de prise de décision et donc de négociation avec les hommes qui ont besoin de ces ressources pour équilibrer les comptes du ménage. Ainsi les femmes acquièrent leur propre niveau d'autonomie, l'éducation des filles se développe et certaines pratiques comme la répudiation diminuent.

Là où l'impact est le plus sensible, c'est au niveau des femmes les plus pauvres qui ont le plus progressé grâce à ce levier de transformation économique et sociale que représente le CE.

Par contre à ce jour, l'impact reste limité aux femmes, leurs organisations restant encore embryonnaires et se limitant à des fonctions de service aux organisations faïtières¹¹.

A l'autre extrémité de la chaîne, le CE a permis de renforcer l'existence et l'indépendance économique et « politique » d'organisations faïtières comme Aarong ou CJW, dont les chiffres d'affaires sont supérieurs à la majorité de ceux des ONG européennes. Aujourd'hui ces OF sont connues au niveau mondial, exportent tant pour IKEA, Body Shop que pour S'M ou Oxfam, emploient leur propre designer, réalisent leurs propres études... Ce qui leur permet d'exister sans nécessité de recours à aucune subvention extérieure.

Par contre ce renforcement des OF d'une certaine manière fait écran au renforcement des OP, les salariés des OF visant à conserver le rôle déterminant de l'OF.

L'impact du CE au Bangladesh se situe à la fois en terme de renforcement tant du rôle des productrices que des OF. Par contre on n'identifie pas d'impact fort au niveau des organisations de producteurs, ni en terme de développement local, et l'impact est limité à un seul moment de la chaîne de production qui est celui où interviennent les artisans des OF.

Ceci peut s'expliquer par plusieurs raisons :

¹¹ Le cas de PA sera à étudier dans plusieurs années pour vérifier si le potentiel existant s'est réalisé.

- l'inscription dans le temps du CE permet de mieux comprendre l'importance et la durabilité de son impact au niveau des producteurs et des OF
- le manque de clarté du CE entre les différents acteurs explique que l'impact se limite aux seuls producteurs et OF sans générer de dynamique locale
- les modes opératoires des OF, qui donnent des pistes pour dépasser l'impact actuel du CE.

- L'inscription dans le temps du CE :

Un aspect très fort dans le CE est sa dimension « non projet » et donc « non subventionné » en comparaison avec les projets de développement classiques qui mis à part une petite contribution locale se créent sur la base d'un flux financier exogène et surtout sur un rapport économique artificiel entre bénéficiaire et porteur de projet à travers la subvention du bailleurs de fonds.

Le CE en revanche, tout en utilisant un flux financier exogène car originaire et situé dans les pays de l'OCDE où se trouvent les consommateurs (en soi le même modèle que n'importe quelle production délocalisée) se base sur un rapport économique classique de producteur-acheteur.

Dans cette chaîne classique il existe des éléments faibles (méconnaissance des marchés des pays de l'OCDE où se trouvent les consommateurs finaux « payeurs », force de vente en Europe gratuite...) mettant en cause la durabilité de la relation, mais globalement elle fonctionne et elle fonctionne même bien car elle existe depuis 25 ans, ce qui est bien plus que la durée moyenne des projets de développement.

Cette base économique classique est la force du CE. L'argent qui arrive dans les ménages de producteurs est obtenu par un travail réel. Ce n'est pas un don ni un apport en nature. Le travail du producteur a permis de produire un objet qui est réellement vendu à un acheteur qui paye avec de l'argent d'une économie réelle.

Le CE est un rapport économique réel existant sans subvention extérieure artificielle. C'est ce qui a permis au CE d'insérer dans l'économie de nombreuses productrices qui en étaient exclues et qui a permis aux OF, comme l'aurait fait n'importe quelle entreprise de consolider leur position en concentrant les fonctions.

- Le manque de clarté du concept du CE entre les différents acteurs

La notion de CE n'est pas claire pour les producteurs, ni pour une bonne partie des salariés des OF. Certains n'en ont jamais entendu parlé, d'autres en ont une connaissance superficielle. Il n'existe pas de compréhension partagée des objectifs et modalités du CE qui permettraient à chacun de se situer

Pour beaucoup il n'est pas clair que le CE identifie le commerce comme un moyen et non comme une fin, et que ce qui motive les promoteurs du CE sont d'une part l'utilisation des ressources issues du CE et d'autre part d'avoir un effet levier.

D'où une certaine tendance à l'abonnement en travaillant depuis 25 ans avec les mêmes groupes et à une vision très « segmentée » du CE qui n'interviendrait que sur une petite part du processus de production sans chercher à prendre en compte ce qui se passe en amont, au niveau de la production des matières premières.

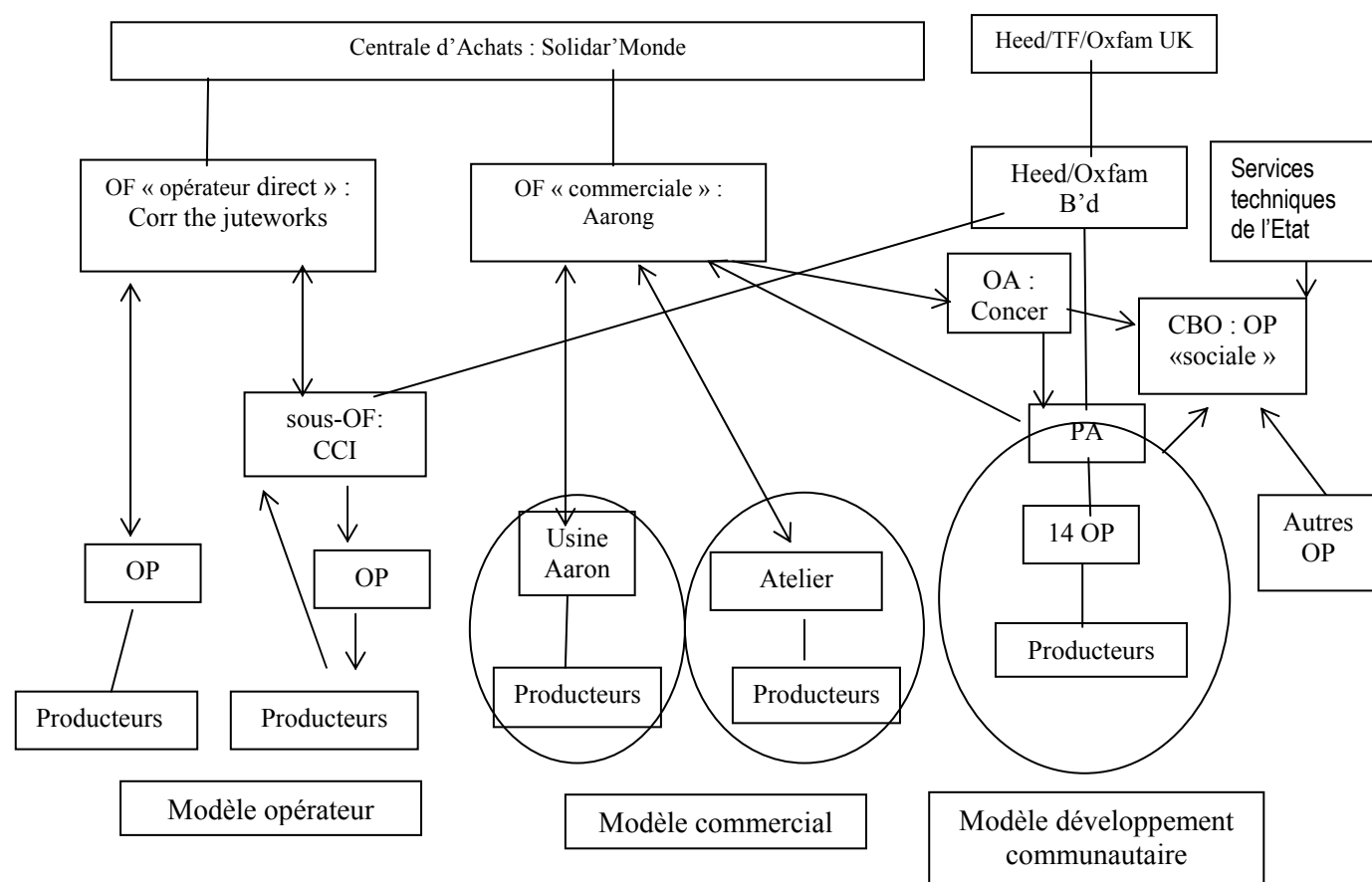
- les modes opératoires des OF.

Les OF étudiées au Bangladesh sont représentatives de trois modes de fonctionnement des OF.

Modèle opérateur direct	Modèle commercial	Modèle développement communautaire
OF d'origine confessionnelle, motivée au départ par la charité	OF d'origine sociale, aujourd'hui motivée par l'économie	OF issue d'une ONG, motivée par le développement communautaire
Rôle important de l'OA (CARITAS)	Rôle faible de l'OA (BRAC)	Rôle de l'OA (CONCERN) qui a été en diminuant
OF n'est pas dirigée par les producteurs	OF n'est pas dirigée par les producteurs	OF dirigée par les producteurs

Contrôle fort de la part de l'OF : Nombreux personnels salariés	Contrôle fort de la part de l'OF Nombreux personnels salariés	OF essentiellement fonctionnelle
Compétences commerciales moyennes au niveau de l'OF	Fortes compétence commerciales au niveau de l'OF	Fortes compétences commerciales au niveau des représentants des OP dans l'OF
Travail avec des groupes de producteurs travaillant à domicile	Travail avec des artisans individuels travaillant en atelier	Travail avec des groupes de producteurs travaillant en atelier
Programme social réduit par la situation économique	Pas de programme social, car les ONG sont là pour ça	Pas de programme social. Il est délégué à CBO
Prix de vente des produits et rémunération de la main d'œuvre fixé par l'OF	Prix de vente des produits et rémunération de la main d'œuvre fixé par l'OF	Prix de vente des produits et rémunération de la main d'œuvre négocié
Pas de développement des compétences des producteurs en matière d'organisation	Pas de développement des compétences des producteurs en matière d'organisation	Développement des compétences de producteurs en matière d'organisation en cours
Pas de dynamique locale car pas de mécanisme d'appui pour que les femmes des OP deviennent des acteurs locaux	Pas de dynamique locale car pas de mécanisme d'appui aux producteurs individuels ou salariés pour qu'ils le deviennent	Dynamique locale en gestation par les interrelations OP/PA./CBO avec les autres acteurs (ONG, services de l'Etat)

Que l'on peut représenter ainsi :



Il apparaît ainsi clairement que dans les deux premiers modèles la fonction principale des producteurs est la fonction de production, les OF extérieures aux OP jouant un rôle d'interface avec le monde extérieur. Ceci ne favorise donc pas le renforcement des OP qui ont un simple rôle de courroie de

transmission, ni les dynamiques locales qui demanderaient que les producteurs soient organisés, développent de nouvelles compétences et de nouvelles ambitions.

Par contre le modèle de développement communautaire peut amener le renforcement des OP, qui par leurs représentants gèrent l'OF, et générer des dynamiques de développement par les synergies que peuvent permettre les articulations à établir entre les OP, PA, CBO et les organisations privées et publiques d'appui.

PERSONNES RENCONTREES

Structure	RESPONSABLES OF	Responsable OP	Membres OPs
ONG du CE			
Concern	- Mrs. Mumshider Begum Fancy, project manager Concern Demra project - Ms. Nilufar Nahar, Concern marketing officer	Producers Association de 14 OP : - Mrs. Joswa, présidente Producer Association's - Sehaniz, PA cassier OP, membre PA : - Mrs. Kulchum, préidente OP - Mrs. Monohara Begum, trésorière de l'OP	<i>Groupe de productrices d'encense</i> Groupe de 11 productrices à Demra (sur 130 présentes dans « l'usine »)
CORR The Juteworks (CJW)	Niveau national - Mr. John Flavian Quaih (director since february 2001) - Mrs. Bertha Gity Baroi (deputy director) - Mr. Bernard Bose (production assistant) - Mr. Bose-père, membre CA de CJW (et business manager Chandpur Cottage Industry, CCI, antenne indépendant à Chandpur) Niveau local - Ms Tania Zaman, CORR the juteworks field officer en Panjora - Mr. Shontosh Chandre Sarkar (field officer de CORR responsable pour le suivi de 7 groupes pendant 13 ans de 87 à 2000 à Katalia	Panjora Mahila Shomitee - Ms Shunila Rodriguez, Présidente, - Ms Rozario, secrétaire, - Ms Rahida Begum, trésorière Katalia Mahila Shomitee - Ms Moina, Présidente - Ms XX, Secrétaire	Panjora Mahila Shomitee Entretien avec le groupe. 12 femmes présentes. Plusieurs femmes de familles mono-parentales. Katalia Mahila Shomitee Entretien en groupe (discussion très libre sans présence du représentant CORR) : 27 femmes présentes. Mohammedpur potterie Cf. ci-dessous CNE

CCI (Chandpur) – OF intermédiaire de CJW	CCI CHANDPUR COTTAGE INDUSTRIES 9. Mr Bose, Business manager depuis 1971 10. Mr Sudhir Sutra Dhar, production manager depuis 1973 11. Mr. Roxy Sharkar, development officer depuis 1995 (frère de la belle-fille de Mr Bose) 12. Mrs Jayanti Bose, field worker depuis 1993 (femme de Mr Bose)		CCI Loderghon A. 3 OP différentes au guichet de dépôt de produit du CCI (30 femmes) B. OP Loderghon 1 : 11 femmes et présidente, Ms. Radha Kunja Dutta (OP de 25 membres / depuis 73/74) C. OP Loderghon 2 : X femmes et présidente, Ms. Nilima Dotho (OP de 11 membres / depuis 81)
	SOCIAL PROGRAMMES IN CCI CHANDPUR 13. Mrs Jayanti Bose (CCI field worker) a fait le travail avec les femmes 14. 11b. Mr Roxy Sharkar (CCI field worker) travail avec les hommes depuis 1995		
JAGARONI (Dhaka)	15. Sœur Liliane 16. Sœur Monica		
AARONG	17. Mr. S.M. Sajid (general manager) 18. Mr Monjuurul Haque (export officer textile) 19. Mr Martin Rodriguez (export officer leather)		Entretien avec 4 producteurs dans l'atelier de cuire d'Aarong : 1. Mr Ali Hussein, 2. Mr Md. Moizal Hussein, 3. Mr Md. Haroun Al Rashid 4. MrMd. Johrul Entretien avec 2 producteurs dans un atelier privé soustraitant d'Aarong en Vieux Dhaka : 1. Mr. Emdi Loti et 2. Md. Masur
Service d'Etat	BSCIC Bangladesh Small and Cottage Industry Corporation 20. Mr Abu Taher Khan, deputy general manager		

	21. Mr Enamul Kabir, director marketing 22. Mr Kamal Uddin Ahmed, deputy chief designer 23. Mr Saiful Islam Chowdhury, assistant chief designer		
ECOTA FORUM = Organisation des OF	24. Mr. Md. Nusrul Islam, Directeur		
Commerce Non-Equitable (CNE)			Atelier de cuire Vieux Dhaka Entretien avec 2 producteurs dans un atelier privé soustraitant d'Aarong en Vieux Dhaka : 1. Mr. Emdi Loti et 2. Md. Masur Potterie Mohammedpur (Dhaka) Mr Surandid Pal, fils du propriétaire Mr Shandra Chondra Pal, assistant Ms Suhurai Pal, assistante
Autres acteurs :			
ONG locale : PRASHIKA – antenne de Demra	24-28. Mr Giarshud Nid et 4 responsables de l'ONG pour le secteur de Demra		
ONG locale : TORONGDO Katalia	29. Mr Solomon Ali responsable local de l'antenne de TORONGDO à Katalia		
ONG locale : BRAC Chandpur	30. Mr. Mahagui Islam, Regional Manager 31. Mr. Amjad Hussein, Coordinator		
ONG locale avec appui de VSO-Bangladesh / Jagaroni Chakra in Jessore	32. Ms. Susan Linacre, business coordinator		
L'école des filles du village de Panjora (en 1999 et depuis un an)	33. Sister Mary Amiya, principale de l'école des filles (en 1999 et depuis un an)		
L'école primaire du village de	34 Mr. Shri Khoyendra Ch. Sarkar,		

Katalia	maître de l'école primaire depuis 1969		
Centre de santé du village de Panjora	35. Sœur Mary Uripa, responsable du centre		
Ambassade de France, Dhaka	36. Mr. André Raynouard, Conseiller SCAC		
Total	36 personnes	9 personnes	envir. 100 pers (entretien en groupes)